ASSOCIATION UMMANITAIRE CONCEPT

16 Rue Benoît Bernard

69008 LYON

Identification R.N.A : W691080965

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UMMANITAIRE CONCEPT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *Référentiel comptable* » de la section « *Principes, règles et méthodes comptables* » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC n°2022-06 pour l'établissement des comptes annuels clos le 31 décembre 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral, le rapport financier et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre

à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon,
Le 10 avril 2026

Pour la SARL MATHIEU CARREE
Le Commissaire aux Comptes
Mathieu CARREE



UMMANITAIRE CONCEPT

Bilan Actif

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

État exprimé en €			31/12/2025				N-1
			Brut		Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations Incorporelles**						
	Frais d'établissement	AA		AB			
	Frais de recherche et de développement	AE		AF			
	Concessions brevets droits similaires	AI		AJ			
	Fonds commercial	AM		AN			
	Autres immobilisations incorporelles	AQ		AR			
	Immobilisations incorporelles en cours	AU		AV			
	Avances et acomptes	AY		AZ			
	Immobilisations Corporelles						
	Terrains	BC	24 391,73	BD		24 391,73	24 391,73
	Constructions	BG	67 077,26	BH	2 026,29	65 050,97	66 727,90
	Installations techniques,mat et outillage indus.	BK	6 175,00	BL	708,16	5 466,84	
	Autres immobilisations corporelles	BO	147 128,81	BP	57 785,85	89 342,96	70 344,60
	Immobilisations grevées de droit	BS		BT			
	Immobilisations corporelles en cours	BW		BX			
	Avances et acomptes	CA		CB			
	Immobilisations Financières						
	Participations	CE		CF			
	Créances rattachées à des participations	CI		CJ			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CM		CN			
	Autres titres immobilisés	CQ		CR			
	Prêts	CU		CV			
	Autres immobilisations financières	CY		CZ			
	TOTAL (I)	DC	244 772,80	DE	60 520,30	184 252,50	161 464,23
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**						
	Matières premières, approvisionnements	DH		DI			
	En-cours de production de biens et services	DL		DM			
	Produits intermédiaires et finis	DP		DQ			
	Marchandises	DT		DU			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	DX		DY			
	Créances						
	Créances usagers et comptes rattachés	EB		EC			
	Fournisseurs débiteurs	EF		EG			
	Personnel	EJ		EK			
	Organismes sociaux	EN		EO			
	État, impôts sur les bénéfices	ER		ES			
	État, taxes sur le chiffre d'affaires	EV		EW			
	Autres créances	EZ	30 114,78	FA		30 114,78	30 201,00
	Valeurs mobilières de placement	FD		FE			
	Disponibilités	FH	910 183,22	FI		910 183,22	734 541,83
	Charges constatées d'avance	FL	1 365,48	FM		1 365,48	243,00
	TOTAL (II)	FP	941 663,48	FQ	0,00	941 663,48	764 985,83
COMPTES RÉGUL.	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	FT					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)	FX					
	Écarts de conversion actif (V)	GB					
TOTAL ACTIF		GF	1 186 436,28	GG	60 520,30	1 125 915,98	926 450,06

UMMANITAIRE CONCEPT

Bilan Passif

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

État exprimé en €		31/12/2025	N-1
Capitaux Propres			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise	AA	22 964,13	22 964,13
Écart de réévaluation	AC		
Réserve	AE	102 386,78	80 875,20
Report à nouveau	AG		
Résultat de l'exercice	AI	11 705,20	21 511,58
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
- Apports	AK		
- Legs et donations	AM		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	AO		
Écart de réévaluation	AQ		
Subventions d'investissement	AS	38 320,01	
Provisions réglementées	AU		
Droits des propriétaires (commodat)	AW		
Total des capitaux propres	AY	175 376,12	125 350,91
Provisions			
Provisions pour risques et charges	BA		
Total provisions	BC	0,00	0,00
Fonds dédiés			
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	BE		
Fonds dédiés sur autres ressources	BG	911 618,64	699 789,17
Total fonds dédiés	BI	911 618,64	699 789,17
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	BK		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	BM		
Fournisseurs et comptes rattachés	BO	22 709,00	91 468,99
Autres dettes	BP	16 212,22	9 840,99
Produits constatés d'avance	BQ		
Total des dettes	BS	38 921,22	101 309,98
Écarts de conversion passif	BU		
TOTAL PASSIF	BW	1 125 915,98	926 450,06

UMMANITAIRE CONCEPT

Compte de résultat - Produits

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

État exprimé en €		31/12/2025	N-1
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	AA		
	Production vendue : - Biens	AC		
	Production vendue : - Services	AE		335,00
	Montants nets produits d'exploitation	AG	0,00	335,00
	Production stockée	AI		
	Production immobilisée	AK		
	Subventions d'exploitation	AM		
	Dons	AO	534 956,07	400 573,29
	Cotisations	AQ	600,00	700,00
	Legs et donations	AS		
	Produits liés à des financements réglementaires (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	AU	237 581,39	291 118,50
	Autres produits	AW	8,62	4 352,63
	Sous-total des autres produits d'exploitation	AY	773 146,08	696 744,42
	Total des produits d'exploitation (I)	BA	773 146,08	697 079,42
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)		BC	2 933,59	0,00
Produits financiers	Participations	BE		
	Autres valeurs mobilières et créances d'actif	BG		
	Autres intérêts et produits assimilés	BI		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BK		
	Différences positives de change	BM	4 756,45	1 333,22
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	BO		
	Total des produits financiers (III)	BQ	7 690,04	1 333,22
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	BS		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	BU		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BW		
	Total des produits exceptionnels (IV)	BY	0,00	0,00
	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	CA	780 836,12	698 412,64
	SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	CC	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	CE	780 836,12	698 412,64

UMMANITAIRE CONCEPT

Compte de résultat - Charges

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

État exprimé en €		31/12/2025		N-1
Charges d'exploitation	Achats de marchandises et de matières premières	CG		
	Variation de stock (marchandises et matières premières)	CI		
	Autres achats non stockés	CK	189 548,70	249 158,00
	Services extérieurs	CM	7 485,99	11 329,88
	Autres services extérieurs	CO	13 362,10	5 601,12
	Impôts, taxes et versements assimilés	CQ	-146,31	253,73
	Salaires et traitements	CS	53 157,33	50 258,21
	Charges sociales	CU	14 071,60	14 368,90
	Autres charges de personnel	CW		
	Subventions accordées par l'association	CY		
	Dotations aux amortissements	DA	23 738,70	10 774,89
	Dotations aux provisions	DC		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	DE	449 410,86	334 571,54
	Autres charges	DG	458,52	342,68
	Total des charges d'exploitation (I)	DI	751 087,49	676 658,95
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		DK	0,00	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	DM		0,00
	Intérêts et charges assimilées	DO	-0,05	
	Différences négatives de change	DQ	18 043,48	242,11
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	DS		
	Total des charges financières (III)	DU	18 043,43	242,11
Ch. exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	DW		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	DY		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	EA		
	Total des charges exceptionnelles (IV)	EC	0,00	0,00
Participation salariés aux résultats (V)		EE		
Impôts sur les sociétés (VI)		EG		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)		EI	769 130,92	676 901,06
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		EK	11 705,20	21 511,58
TOTAL GENERAL		EM	780 836,12	698 412,64

I. INFORMATIONS GENERALES

1) Identification, objet social, activités, moyens mis en œuvre :

Contenu de la rubrique :

- Association UMMANITAIRE CONCEPT
- Date de création : 26 avril 2012
- Description de l'objet social :

Répondre aux situations d'urgence humanitaire en France et dans le monde ;
Œuvrer à la réalisation de projets de développement durable et humanitaire, en France et à l'international, avec pour **mandats principaux l'accès à l'eau potable (EHA) et la protection de l'enfance** ;
Mettre en place et gérer des programmes et projets humanitaires ou de solidarité, en propre ou en partenariat avec d'autres associations ou institutions publiques et privées, en France et à l'étranger ;
Apporter une aide matérielle, humaine, technique ou financière, de manière directe ou indirecte, aux personnes ou populations en difficulté ;
Fournir gratuitement de l'aide alimentaire, des soins médicaux, des biens de première nécessité et tout type de soutien aux personnes en situation de précarité, en France et à l'étranger ;
Organiser, en France, des campagnes de sensibilisation, d'information, d'éducation citoyenne et de mobilisation en faveur des causes humanitaires ;
Travailler en partenariat avec d'autres structures œuvrant dans le champ de la solidarité nationale et internationale, afin de mutualiser les moyens, les compétences et renforcer l'impact des actions ;
Intervenir sans distinction d'origine ethnique, géographique, religieuse ou philosophique, dans le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

Description de la nature et du périmètre des activités réalisées :

Once Upon a Time
Programme de protection de l'enfance. Il vise à répondre à plusieurs besoins essentiels autour de l'enfant vulnérable : protection, nutrition, accompagnement, cadre de vie sécurisé et abri. À travers ce programme, Ummanitaire Concept agit pour offrir aux enfants un environnement digne, protecteur et bienveillant.

Amaan Imaan – L'eau c'est la vie
Programme EHA — Eau, Hygiène et Assainissement — destiné aux populations vulnérables dans le monde. Il permet de construire des forages, des puits, des châteaux d'eau, des adductions d'eau et de sécuriser l'accès à l'eau potable. Ce programme intègre aussi une capacité de réponse d'urgence pour l'accès à l'eau en contexte humanitaire.

Vroom Shower :
Programme mobile d'accès à l'hygiène, pensé pour aller vers les personnes sans-abri, mal-logées ou en grande précarité. À travers les camions-douches, Vroom Shower permet d'offrir une douche, de préserver la dignité, de recréer du lien humain et d'impulser l'estime de soi par l'accès à l'hygiène.

En résumé :
À travers ses trois programmes, Ummanitaire Concept essaie de répondre à des besoins multisectoriels en contexte humanitaire : la protection de l'enfance, la nutrition et l'abri avec **Once Upon a Time** ; l'accès à l'eau potable, l'EHA et la réponse d'urgence avec **Amaan Imaan** ; la dignité, l'hygiène et l'estime de soi avec **Vroom Shower**.

Description des moyens mis en œuvre :

- Personnel salarié : 2 ETP
- Personnel bénévole : 14 bénévoles
- Locaux : location de bureaux à Lyon 8ème
- Véhicules : une voiture de service et 4 camions pour le Vroom shower
- Matériel pour le bureau (téléphone, imprimante + projecteur + ordinateur portable)

Faits marquants de l'exercice :

L'année a également été marquée par plusieurs avancées importantes pour Ummanitaire Concept.

Monsieur Bechir Dridi a validé son diplôme humanitaire de **Responsable de Projet Eau, Hygiène et Assainissement** à l'Institut Bioforce. Cette formation a permis de renforcer les capacités de l'association en matière de diagnostic des besoins, de cadrage, de gestion de projet, de suivi et de structuration des actions humanitaires.

Elle permet aujourd'hui de poser un meilleur diagnostic sur les projets EHA, de construire des cadres logiques plus solides, de définir des indicateurs plus pertinents et de mieux assurer la redevabilité envers les bénéficiaires, les partenaires et les donateurs. Cette montée en compétence offre également une meilleure visibilité à l'association et consolide son expertise dans le domaine de l'EHA.

On a fabriqué une unité mobile de potabilisation d'eau, pensée pour des situations d'urgences. L'objectif est d'être en capacité de produire de l'eau potable dans des contextes de crise à niveau mondiale.

Au Niger, les 10 enfants de l'orphelinat ont fait leur rentrée en maternelle. Ce moment représente une étape extrêmement importante dans leur parcours de vie. Le directeur de l'ONG était présent sur place pour partager cet instant fort, accompagner les enfants et témoigner de l'engagement constant d'Ummanitaire Concept auprès d'eux.

Le programme Vroom Shower a lui aussi connu une avancée majeure avec l'arrivée du camion double douche-toilette. Ce projet, unique en Europe et totalement novateur, a été très bien accueilli par les bénéficiaires. Il permet d'améliorer la qualité de l'accueil, d'augmenter la capacité d'intervention et de répondre plus efficacement aux besoins d'hygiène des personnes sans-abri ou en grande précarité.

L'accueil d'un salarié à mi-temps sur le programme Vroom Shower constitue également une étape importante. Cette présence régulière permet d'assurer davantage de continuité, de mieux organiser les sorties et de renforcer la régularité des actions de douches mobiles sur le terrain.

Enfin, au Niger, les premières récoltes du potager ont commencé. La production est estimée à plusieurs milliers de kilos de légumes par an. Le potager est aujourd'hui rempli d'aubergines, de choux, de tomates, de moringa, de salades et d'autres cultures. L'objectif est de produire des légumes sains, locaux et biologiques afin de renforcer l'autonomie alimentaire de l'orphelinat et de réduire progressivement la dépendance aux achats extérieurs.

2) Evènements postérieurs à la clôture :

En 2025, l'association a constaté une baisse des dons, dans un contexte économique plus difficile pour de nombreux ménages et partenaires. Cette conjoncture a naturellement eu un impact sur la générosité du public et sur la capacité de certains donateurs à maintenir leur niveau de soutien habituel.

Malgré cette baisse, Ummanitaire Concept a poursuivi ses actions avec prudence et responsabilité, en adaptant ses priorités tout en maintenant ses engagements essentiels auprès des bénéficiaires.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1) Durée et dates de l'exercice comptable :

Proposition de rédaction :

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

2) Référentiel comptable :

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par lui relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC 2022-06 du 04/11/2022 et n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif). Par conséquent l'impact de ce règlement a été sans impact sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3) Dérogations aux principes et méthodes comptables :

Néant

4) Changements comptables :

Depuis 2023 et aux vu des augmentations de subventions et de mécène a été mis en place avec la gestion comptable une tenue des projets avec un suivi entre les subventions reçu et les mécénats, ce qui permet aujourd'hui à Ummanitaire concept d'être plus performant auprès des donateurs et cibler des objectifs un peu plus large notamment avec le VROOM SHOWER.

III. NOTES SUR LE BILAN :

1) Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les frais accessoires sont les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations. Ils comprennent les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'immobilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations.

Les bâtiments font l'objet d'une décomposition, chaque composant suivant un plan d'amortissement qui lui est propre.

Taux d'amortissement habituellement pratiqués

Immobilisation ou composant	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure (gros œuvre)	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration (cloisons, carrelages…)	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20 %
Matériel de transport	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel informatique	2 à 5 ans	20 à 50 %
Matériel de reprographie	2 à 5 ans	20 à 50 %
Logiciels	2 à 3 ans	33,33 à 50 %

2) Dépréciations d'éléments d'actif :

Les dépréciations sont constatées lorsque la valeur d'inventaire des éléments d'actif est inférieure à leur valeur comptable, selon les principes définis par le Plan Comptable Général et les règlements sectoriels applicables aux associations.

3) Echéance des créances et des dettes :

Un état des créances et des dettes ventilées par échéance est joint.

Les créances sont ventilées en 2 catégories (moins d'un an et plus d'un an) tandis que les dettes sont ventilées en 3 catégories (moins d'un an ; d'un an à cinq ans ; plus de 5 ans) en application du plan comptable général (art. 833-9 pour l'état des échéances des créances et art. 833-13 pour les dettes).

4) Fonds propres :

Un tableau de variation des fonds propres est joint à la présente annexe.

5) Subventions d'investissement :

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. Elles font l'objet d'une constatation progressive dans le compte de résultat en produit exceptionnel.

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyen de ces subventions.

6) Provisions :

Un tableau des mouvements des provisions est joint.

Les engagements pour indemnités de départ à la retraite n'ont pas été calculés, étant jugés non significatifs.

7) Fonds dédiés :

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet, comportant les montants suivants :

- Les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés » ;
- Les reports en fonds dédiés ;
- Les fonds dédiés utilisés, y compris les remboursements aux tiers financeurs ;
- Les transferts entre fonds dédiés ;
- Les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices.

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produits au cours des exercices suivants dans le compte « Utilisations de fonds dédiés » au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Le montant global « Utilisations de fonds dédiés » comprend le montant des immobilisations acquises dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un ou de plusieurs projets définis.

Un tableau des mouvements des fonds dédiés est joint.

8) <u>Passifs éventuels</u> :

Aucun passif éventuel n'a été identifié.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

1) Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations :

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif. Toutefois, si l'association peut justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

2) Information sur les concours publics et les subventions :

Un tableau de détail des concours publics et subventions est joint.

3) Effectif employé pendant l'exercice :

L'effectif ETP employé au cours de l'exercice s'est établi à 2 salariés soit 2 salariés à mi-temps et 1 salarié à temps complet.

4) Rémunération des dirigeants :

Cette information ne concerne qu'un seul dirigeant : elle n'est pas fournie car cela conduirait à mentionner des éléments de rémunération individuels.

5) Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'établit à :

- Certification des comptes : 6000€ ;
- Autres services : 0€.

V. AUTRES INFORMATIONS

1) Informations sur les transactions avec les contreparties :

L'association n'a pas réalisé de transaction avec les contreparties au cours de l'exercice.

2) Engagements financiers donnés et reçus :

L'association n'a pas donné ou reçu d'engagements financiers au cours de l'exercice.

3) Engagements pris en matière de crédit-bail :

L'association n'a pas pris d'engagement en matière de crédit-bail au cours de l'exercice.

4) Contributions volontaires en nature :

Les contributions en travail reçues par l'association concernent des heures de bénévolat réalisées dans le cadre de l'exploitation des camions Vroom Shower et pour l'association Ummanitaire Concept:

VROOM SHOWER : Valorisation du bénévolat en 2025 : 39 917 €.

En 2025, l'engagement de 14 bénévoles représente un total estimé de 3 360 heures de travail, soit environ 20 heures par mois chacun.

Sur la base du SMIC horaire brut (11,88 €), cela représente une valorisation comptable du bénévolat de 39 917 € non chargé.

Cette estimation reflète l'investissement humain essentiel à la mise en œuvre de nos actions solidaires.

L'association a reçu des contributions en biens (dons en nature) ou de contributions en services (mises à disposition de locaux, de matériel, fourniture gratuite de services) au cours de l'exercice pour un montant total de 6420.00€.

UMMANITAIRE CONCEPT : Valorisation du bénévolat en 2025 : 5 702 €.

En 2025, l'engagement de 6 bénévoles représente un total estimé de 480 heures de travail au total.

Sur la base du SMIC horaire brut (11,88 €), cela représente une valorisation comptable du bénévolat de 5 702,40 € non chargé.

Cette estimation reflète l'investissement humain essentiel à la mise en œuvre de nos actions solidaires.

Exercice clos le : 31/12/2025

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total (I)	**0**	**0**	**0**
Immobilisations corporelles			
Terrains	24 392		
Constructions sur sol propre	67 077		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			6 175
Installations générales, agencements et aménagements divers			39 162
Matériel de transport	98 254		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 523		1 190
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Total (II)	**198 246**	**0**	**46 527**
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total (III)	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	**198 246**	**0**	**46 527**

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations
	Par virement	Par cession		Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total (I)	**0**	**0**	**0**	**0**
Immobilisations corporelles				
Terrains			**24 392**	
Constructions sur sol propre			**67 077**	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			**6 175**	
Installations générales, agencements et aménagements divers			**39 162**	
Matériel de transport			**98 254**	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			**9 713**	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total (II)	**0**	**0**	**244 773**	**0**
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total (III)	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	**0**	**0**	**244 773**	**0**

Exercice clos le : 31/12/2025

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sorties/Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche et développement	**Total I**				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**Total II**				
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre		349	1 677		2 026
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			708		708
Installations générales, agencements et aménagements divers			7 484		7 484
Matériel de transport		31 523	12 334		43 857
Matériel de bureau et informatique, mobilier		4 909	1 536		6 445
Emballages récupérables et divers					
	Total III	**36 781**	**23 739**	**0**	**60 520**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		**36 781**	**23 739**	**0**	**60 520**

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements net amort à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement **Total I**							
Autres immo. Incorporelles **Total II**							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst.générales, agenc. aménag. Const.							
Inst. techniques, mat. et outillage indus.							
Inst.générales, agenc. aménag. Divers							
Matériel de transport							
Mat.l de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Total IV							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							

Cadres C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Exercice clos le : 31/12/2024

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges					
Total II					
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciations					
Total III					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)					

Dont dotations	*- d'exploitation*			
	- financières			
	- exceptionnelles			

Exercice clos le : 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients, usagers, et comptes rattachés			
Autres créances clients, usagers, adhérents			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers	30 115	30 115	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 365	1 365	
Total	**31 480**	**31 480**	**0**

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

Cadre A ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à un an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	22 709	22 709		
Personnel et comptes rattachés	6 413	6 413		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 382	5 382		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	835	835		
Produits constatés d'avance				
Total	**35 338**	**35 339**	**0**	**0**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	

Exercice clos le : 31/12/2024

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmen-tations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
- Dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables				
- Apports sans droit de reprise	22 964			22 964
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
Fonds propres avec droit de reprise				
- Apports avec droits de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	80 875	21 512		102 387
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	21 512	11 705	21 512	11 705
Situation nette				
Fonds propres consomptibles				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement		41 254	2 934	38 320
Provisions réglementées				
Total	**125 351**	**74 471**	**24 446**	**175 376**

Exercice clos le : 31/12/2024

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

NATURE DES SUBVENTIONS	Affectation	Montant à l'origine	Rapport au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
DON ENTREPRISE ET POSSIBLE	VROOM	41 254	2 934	38 320
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
Total	**0**	**41 254**	**2 934**	**38 320**
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
				0
Total	**0**	**0**	**0**	**0**

Exercice clos le : 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

	VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédidés correspondant à des projets sans dépense au court des deux derniers exercices
VROOM	**Subventions d'exploitation [1]**	**30000**	**18583**	**48583**			**0**	
VROOM+OUAT+AMANN	**Contributions financières d'autres organismes [1]**	**95374**		**95374**			**0**	
VROOM+OUAT+AMAN+FGX	**Ressources liées à la générosité du public [1]**	450835	**681206,2**	**220422,56**			**911618,64**	
	Total	**576209**	**699789,2**	**364379,56**	**0**	**0**	**911618,64**	

([1]) les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

Exercice clos le : 31/12/2025

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs et donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	**0**	**0**

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes de legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	4 681	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	**4 681**	**0**

Exercice clos le : 31/12/2025

PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	2 934	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	**2 934**	**0**

Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	1 365	
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	**1 365**	**0**

Exercice clos le : 31/12/2025

DETAIL DE LA RUBRIQUE "LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE" FIGURANT AU COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total Produits	
CHARGES	**Montants**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds dédiés liés aux legs et donations	
Total Charges	
SOLDE NET DE LA RUBRIQUE	

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôts sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger										
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
Achats de marchandises													
Variation de stock													
Autres achats et charges externes	8 818		203 465				11 041						223 325
Aides financières													-
Impôts, taxes et versements assimilés													-
Salaires et traitements	27 835		18 141				9 070						55 046
Charges sociales	7 237		4 568				2 267						14 072
Dotations aux amortissements et dépréciations	17 835		2 385				3 519						23 739
Dotations aux provisions							5 333						5 333
Reports en fonds dédiés										449 411			449 411
Autres charges													-
Charges financières			13 287										13 287
Charges exceptionnelles													-
Participation des salariés aux résultats													-
Impôt sur les bénéfices													-
TOTAL	61 725	-	241 846	-	-	-	31 231	-	-	449 411	-	-	784 213

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	600		700	
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	534 956	534 956	400 573	400 573
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 934	2 934		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	4 765		6 020	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	237 581	237 581	291 119	291 119
TOTAL	780 836	775 471	698 412	691 692
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	8 818	8 818	20 006	20 006
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	268 662	268 662	270 965	270 965
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	18 502	18 502	40 583	40 583
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	23 739	23 739	10 775	10 775
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES	449 411	449 411	334 572	334 572
TOTAL	769 131	769 131	676 901	676 901
EXCEDENT OU DEFICIT	11 705	6 340	21 511	14 791

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n°91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	8 818	20 006	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	534 956	400 573
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme	268 662	270 965	- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	2 934	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	18 502	40 583			
TOTAL DES EMPLOIS	295 981	331 554	TOTAL DES RESSOURCES	537 890	400 573
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	23 739	10 775	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	449 411	334 572	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	237 581	291 119
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	6 340	14 791	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	775 471	691 692	TOTAL	775 471	691 692